

*Note pour son Altesse Impériale (1862)*

Je vous remets quelques pièces, notamment une lettre officielle de Lesseps à Revoletta du 10 Octobre 1861, d'où il résulte qu'à cette date mon père figurait encore sur la liste des membres fondateurs et que la Compagnie se disposait à transférer ses parts à ses héritiers naturels, ce qui est absolument contradictoire avec l'idée d'une liste officielle portant, dès le 4 Mai 1861, le nom de ma mère. Ma mère en effet n'est morte qu'en 1889 et si les parts eussent été en son nom sur la liste, il n'eut pas été besoin de les transférer au nom de ses enfants .

Je vous remets également des lettres de déclarations de M. Ch. de Lesseps qui affirment encore, en 1876 et 1890, que le nom de mon père et non celui de ma mère figurait sur la liste officielle .

J'appelle spécialement votre attention dans les recherches à faire au siège de la Compagnie sur la liste de 1855 , sur le registre des membres fondateurs dont parle M. de Lesseps dans sa lettre à mon père du 24 Septembre 1858 , sur le registre des transferts de 1861 , et tout spécialement sur les comptes de la maison de banque Fleury-Hérard qui révéleront les noms des premiers fondateurs par l'indication des versements que quelques uns avaient déjà faits et des remboursements qui leur ont été faits

Ces comptes sont entre les mains de la Compagnie, puisque dans le procès civil que j'ai eu à soutenir contre elle, elle en a produit une partie qu'elle jugeait utile à sa cause .

*Marie Guis Negrelli*